

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2020)

Heft: 2280

Artikel: La place financière suisse ne peut ignorer la politique climatique : BNS et banques se doivent de contribuer à l'effort commun

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au moment où diverses instances et personnes s'interrogent déjà sur une sortie de crise dont le

calendrier dépendra en réalité des événements, on ne sait qu'une chose: des idées

nouvelles, pour ne pas dire iconoclastes, cherchent leur chemin dans les esprits, tant à droite qu'à gauche.

La place financière suisse ne peut ignorer la politique climatique

BNS et banques se doivent de contribuer à l'effort commun

Jean-Daniel Delley - 03 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36303>

L'impact direct de la Suisse sur le climat ne pèse pas lourd en comparaison internationale. Ce qui ne justifie pourtant pas l'inaction ([DP 2278](#)). Adapter ses comportements personnels relève d'une exigence de solidarité. Collectivement, la Suisse peut néanmoins prétendre à un rôle plus important en misant sur ses points forts. Ainsi de la décarbonation de son parc immobilier dont elle pourrait faire un modèle pour d'autres pays ([DP 2279](#)). Et surtout il est un domaine où notre pays joue dans la cour des grands, celui de l'industrie financière.

La place financière helvétique occupe un rôle important dans les flux de capitaux, qu'il s'agisse de financement, de placement ou encore d'investissement. Ces flux, parce qu'ils contribuent trop souvent encore à soutenir des activités dommageables pour le climat, génèrent des émissions de gaz à effet de serre représentant un multiple de celles produites en Suisse.

Au cours des dernières années, après la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015, Credit Suisse et UBS ont financé des projets à haute intensité d'émissions de CO₂ pour 12,3 milliards de dollars: mines et centrales à charbon, gaz de schiste, sables bitumineux ou oléoducs. Aux financements directs de projets s'ajoutent des prêts commerciaux et des émissions d'obligations en faveur d'entreprises participant à ces projets (construction notamment). Certes, l'une de ces banques a depuis lors précisé ses [règles de conduite](#). Reste pour elle, et à toutes les autres, à faire preuve d'une réelle transparence en publiant un inventaire de l'empreinte carbone de leurs activités et de leurs offres financières ainsi qu'en présentant un plan de réduction rapide de leurs engagements.

La Banque nationale suisse (BNS), qui figure parmi les plus grands investisseurs de la planète, ne craint pas de placer ses billes dans les entreprises

polluantes. Ainsi elle détient des [actions](#) de sociétés américaines actives dans les énergies fossiles pour plusieurs centaines de milliards de dollars. Interpellée à ce sujet, elle se réfugie derrière la [neutralité](#) de sa politique de placement pour éviter d'écarter les entreprises de tel ou tel secteur: son portefeuille ne fait que répliquer la composition des indices boursiers. Pourtant ses [directives](#) sur la politique de placement stipulent que la banque «*renonce à investir dans des entreprises qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement*».

La politique climatique de la Confédération ne peut donc ignorer plus longtemps l'industrie financière. Jusqu'à présent, toutes les tentatives qui ont tenté de faire prendre ses responsabilités à ce secteur ont échoué. Ainsi le Conseil national a sèchement [refusé](#) une initiative de la Verte Adèle Thorens demandant que la loi précise la compatibilité entre les activités de la BNS et les

objectifs des politiques publiques. Les opposants ont insisté sur la nécessaire indépendance de la banque qui ne pourrait tolérer que sa politique monétaire s'encombre de considérations environnementales. On notera la faiblesse de l'argument: préciser les règles de placement de la BNS ne limite en rien sa liberté de mouvement en matière monétaire.

Nouvel échec à l'occasion du traitement de la nouvelle loi sur le CO₂. En septembre 2019, le Conseil des Etats a bien évoqué la nécessité de faire

participer les flux financiers à la lutte pour le climat ([art. 1 al. 1, lit. d](#)). Mais il en est resté au principe et sa majorité a considéré comme prématurée sa concrétisation dans la loi. Il appartient désormais au Conseil national de reconnaître l'urgence d'inclure la finance dans la politique climatique.

Le secteur financier dans son ensemble se doit d'analyser les risques auxquels est confrontée son action. Investir dans les entreprises fortement carbonées contribue de manière significative au dérèglement climatique, lui-même facteur de déstabilisation de la place

financière, comme le rappellent de nombreux [économistes](#). On peut donc s'étonner que des parlementaires, habituellement si soucieux des intérêts de ce secteur, ne montrent pas plus d'empressement à légiférer dans ce sens.

De manière générale, l'ouverture de la chasse aux incohérences de l'action publique ne saurait tarder: toutes les politiques, y compris celle qui préside aux investissements de la BNS, se doivent de concourir à la réalisation des objectifs de réductions des émissions de CO₂.

Glencore en Colombie: les mirages de la «Weltwoche»

L'hebdomadaire n'a rien vu du désastre environnemental, social et sanitaire créé par la mine de Cerrejon

Charlotte Robert - 04 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36307>

S'il n'a pas visité que des experts dans la capitale, mais s'est rendu sur l'immense mine de Cerrejon exploitée par Glencore en Colombie, l'envoyé spécial de la [Weltwoche](#) n'a manifestement pas vu la même chose que moi ([DP 2178](#)). En lisant son article, j'ai de la peine à croire que nous sommes en 2020. J'ai l'impression d'un retour à l'ère de la colonisation, quand l'Européen pouvait s'appropriier les terres des autochtones sans dédommagement et en faire ce que bon lui semblait.

L'hebdomadaire proche de l'UDC nous raconte les fleurs que Glencore a replantées aux abords de la mine, mais ne nous dit pas un mot des 500'000 [autochtones Wayùu](#) qui habitent la région. Les Wayùu se sont fait expulser de leurs terres. L'auteur en a-t-il interviewé certains?

La mine, dans le département de La Guajira, est grande comme le lac Léman. En février dernier, je l'ai survolée de nuit et, comme on y travaille 24 heures sur 24, elle s'étalait comme une énorme tache lumineuse dans le paysage.

Je l'ai visitée à plusieurs reprises ces dernières années, la première fois en compagnie d'un employé de l'entreprise responsable des forages. La pauvreté et la pénurie d'eau sont manifestes. La pollution de l'air par la poussière de charbon qui ruine la santé des gens ne peut échapper à quiconque: il suffit de regarder son mouchoir.

Le soir, mon guide m'a accompagnée à l'hôtel de la mine. Une magnifique piscine s'offrait à moi, mais je ne pouvais accepter que cette eau soit refusée aux Wayùu. J'ai